



BASKETBALL

Pierre Becker
17, rue de Mersch
L-8181 KOPSTAL
Tél. 661 374 154
E-mail: pierre.becker@education.lu

AVIS

aux Dirigeants des Associations Sportives Etudiantes

Objet: Championnat de Basketball Minimes open « mixte »

J'ai l'honneur de vous informer que ces championnats auront lieu le **3 mars 2022 (éliminatoires et finales)** au LGL.

Veuillez prendre note des dispositions suivantes:

1. Sont qualifiés les élèves filles et garçons de la catégorie d'âge Minimes (2008-2010) munis d'une licence de la LASEL (fiche de licence à présenter).
2. Chaque association pourra inscrire **1 équipe, chaque équipe doit être accompagnée d'un coach**. Chaque équipe peut présenter des filles sur la feuille de match ainsi que sur le terrain. Le championnat est limité à 20 équipes. Si à la fin des inscriptions, le nombre des 20 équipes n'est pas atteint, priorité pour une 2e équipe sera donnée aux AS par ordre des inscriptions.
3. La formule du championnat sera fonction du nombre des équipes engagées.
4. Les rencontres seront jouées avec application des règlements de la FLBB et de la LASEL.
5. Le programme détaillé sera établi après la clôture des engagements et communiqué aux équipes engagées. Les engagements doivent parvenir au soussigné directeur sportif pour le **lundi 28 février 2022 au plus tard par voie électronique (e-mail)** :

Association sportive du _____

Équipe 1 : _____

Équipe 2 : _____

Nbre. de licenciés*	Nbre. de N.A.*	Nbre. de filles*

***Ces renseignements sont absolument nécessaires et serviront à équilibrer les différentes poules.**

6. Les différentes tâches nécessaires au bon déroulement du championnat Minimes open « MIXTE » (feuille de match, chrono, arbitrage) seront réparties ultérieurement entre les professeurs accompagnateurs. Vous êtes donc priés de **venir en tenue sportive** et de vous munir d'un sifflet ! **Prière de ramener un ballon pour l'échauffement.**



Mesures sanitaires COVID 19 :

Tous les élèves participants au championnat, ainsi que leurs accompagnateurs, doivent être en possession :

- soit d'un certificat de vaccination complète EU digital COVID muni d'un code QR,
- soit d'un certificat de rétablissement muni d'un code QR,
- soit d'un certificat de test PCR négatif de moins de 72 heures,
- soit d'un certificat de test auto diagnostiqué certifié négatif de moins de 48 heures,
- soit d'un autotest négatif fait à l'école avant de venir à la compétition.
-

Pas d'autotests sur place possibles.

Lors de la remise des fiches de compétition (licences LASEL), les accompagnateurs signeront une attestation qui servira de preuve d'autotests négatifs.

Pierre Becker / Marc Hoffmann
Directeurs sportifs " Basketball"